REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

Date de la convocation : 22/04/2014
Date d'affichage :

Séance du 29 avril 2014
L'an deux mille quatorze
Et le vingt-neuf avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DOMENGE Philippe, FAVRE Sandrine, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy.
Absente excusée : Mme DECUP-CAUMES Marie-Claude qui a donné procuration à M. ROUSSET Jean-François

Secrétaire de séance : Mme ALIANT Elodie

Objet de la délibération n°32-2014

Vote du Budget primitif – C.C.A.S. - Exercice 2014

Madame RAMONDENC Viviane, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2014 du C.C.A.S. préparées par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

✓ **Adopte** le budget primitif –C.C.A.S pour 2014 qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement : dépenses…….2 746,00 €
recettes……. 2 746,00 €

✓ Le budget primitif –C.C.A.S. pour l'exercice 2014 est annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire
Patrick RIVEMALE